

WWW.RIORGES.FR

RIORGES

n°258 . MAI 2020

MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



ÉDITION SPÉCIALE

GARDONS LE LIEN

Les dernières informations pratiques, retour sur la gestion de crise, les belles initiatives...

04 À VOS CÔTÉS

Comment la commune fait face à la crise
Distribution de masques aux Riorgéois
Réouverture des écoles
Riorgéois confinés mais solidaires !

08 ÉCONOMIE

Le marché du mercredi matin
Bravo aux entreprises et commerces !

09 SOCIAL

Mobilisation à l'EHPAD Quiétude

Le plan bleu
a été déclenché
le 6 mars
à la résidence
Quiétude.
L'équipe est restée
fortement
mobilisée et a reçu
de nombreux
témoignages de
sympathie.



10 ÉTAT CIVIL

II INFORMATIONS PRATIQUES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées sur le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez

Rédaction Anthony Sion Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon

Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue Photographies Service Communication

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR**



JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

NOUS DEVONS CONTINUER À MAINTENIR UN LIEN SOCIAL

C'est dans un contexte sanitaire et social inédit que vous allez lire, découvrir ce magazine municipal. En effet, depuis le 16 mars, le confinement nous oblige à vivre différemment, que ce soit au niveau familial ou professionnel. Nous n'avons plus la pleine liberté de nous déplacer, de nous réunir entre amis, dans la vie associative et devons veiller au quotidien à nous préserver par une distanciation et les gestes barrières. Nous traversons une grave crise sanitaire mondiale inédite dont on ne voit ni la fin, ni pour l'instant la méthode d'en sortir et retrouver rapidement une vie normale.

Les efforts demandés à chacun sont durs car ils sont déconnectés de toute vie sociale et l'être humain n'est naturellement pas « conçu » pour vivre ainsi.

Ces efforts consentis sont d'autant plus éprouvants qu'ils sont longs et pourtant, ils sont essentiels, les résultats sanitaires positifs du confinement le prouvent.

Je souhaite rendre hommage aux personnels soignants qui, par leur investissement, leur conscience professionnelle, luttent jour après jour afin d'endiguer cette pandémie. Il est dommage que quelques responsables politiques découvrent simplement aujourd'hui le travail et le mérite de ces citoyens qui contribuent, depuis de nombreuses années à la qualité de notre système de santé.

Nous devons continuer à avancer et maintenir, avec nos moyens, un lien social afin de ne pas abandonner les personnes âgées isolées, les personnes précaires, ... et assurer le minimum de services auprès des citoyens. Je remercie les services municipaux mais aussi toutes les personnes qui par leur profession ou engagement assurent la continuité des services nécessaires à la vie quotidienne de chacun.

Les responsabilités, le rôle des maires et des communes sont importants. Il faut faire face à cette crise sanitaire en naviguant à vue : s'adapter et être réactif avec les moyens dont dispose chaque commune. Cela concerne par exemple l'organisation de la reprise scolaire prévue le 12 mai pour les élèves, l'approvisionnement, la distribution de masques pour les habitants, ...

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars dernier. Cela fait déjà 2 mois et le nouveau conseil municipal n'est toujours pas installé. C'est donc l'équipe municipale 2014-2020 qui officiellement est en place pour quelques semaines supplémentaires. Une situation transitoire inconfortable car au lendemain d'une élection, il est important que la nouvelle équipe municipale puisse avoir toute sa légitimité et s'investir pleinement.

L'installation du nouveau conseil municipal qui devait se tenir le samedi 21 mars aura lieu (sauf nouveau report) le samedi 30 mai. Il se fera sans public mais sera retransmis en vidéo.

En attendant de pouvoir retrouver une vie familiale, sociale et professionnelle comme avant cette crise sanitaire, prenez soin de vous et de vos proches.

UNE PRIORITÉ : ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Dès l'annonce du confinement, la municipalité a mis en place un plan de continuité du service public. En quelques jours, voire même quelques heures, les services municipaux ont été réorganisés afin de faire face à cette crise sans précédent.



C'est à l'école du Pontet que les enfants du personnel prioritaire ont été accueillis.

Depuis le début du confinement, l'Hôtel de Ville est resté ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h sur rendez-vous uniquement, pour l'Etat civil et le service social. Les policiers municipaux ont poursuivi leur travail de terrain. Le télétravail a été mis en place pour les agents administratifs, dès que cela était possible. Ils restent joignables par téléphone et par mail, et assurent le suivi des dossiers en cours. Les élus sont eux aussi restés à la disposition des Riorgéois, par téléphone et par mail. Depuis la mi-mars, les agents des services techniques ont assuré des astreintes et ont notamment poursuivi l'entretien de la commune (nettoyage des corbeilles de propreté, tontes, arrosage...). Le 20 avril, une reprise progressive des chantiers a été organisée, en tenant compte des mesures d'hygiène.

ACCUEILLIR LES ENFANTS DU PERSONNEL PRIORITAIRE

Un service d'accueil a été organisé pour les enfants du personnel soignant et des personnes prioritaires à l'école du Pontet, désignée par l'Education Nationale comme « école cible » pour la circonscription Roanne Ouest. Elle a accueilli à ce titre, les enfants du personnel soignant, résidant à Riorges, Saint-Léger et Pouilly-les-Nonains. L'accueil était assuré par des enseignants, sur le temps scolaire et par des agents municipaux sur le temps périscolaire. La commune a également assuré la désinfection quotidienne des locaux et la mise à disposition d'équipements tels que les masques ou le gel hydro alcoolique. Pendant les vacances scolaires, l'accueil s'est

poursuivi, notamment avec l'encadrement par du personnel riorgéois, des enfants issus de la commune de Mably.

CONSERVER LE LIEN AVEC LES PERSONNES ISOLÉES

Dès le vendredi 13 mars, un plan de solidarité a été déclenché. Le service social a pris contact par téléphone avec les personnes âgées isolées de la commune, qui s'étaient inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Le 20 mars, ce dispositif a été étendu à l'ensemble des personnes isolées qui pourraient présenter des risques de vulnérabilité accrus au virus.

Chaque semaine, les agents du service social appellent la centaine de personnes inscrites sur le registre afin de vérifier que tout va bien. C'est l'occasion de faire un point de situation et de rendre, le cas échéant, différents services. Si une personne ne répond pas au téléphone, les policiers municipaux peuvent passer au domicile afin de s'assurer que tout va bien. Ces appels hebdomadaires seront poursuivis aussi longtemps que le nécessitera la situation sanitaire.

POUR SUIVRE L'INFORMATION DES RIORGEAIS

Afin de conserver le lien avec la population, la municipalité a utilisé tous les modes de communication dont elle disposait. Les informations ont été données en temps réel sur le site internet de la Ville ainsi que sur la page facebook. Une newsletter « spéciale crise » a été mise en place, elle a reçu un grand nombre d'inscriptions. La presse locale a fait le relais des différentes informations.

PRÉPARER L'APRÈS

LA MUNICIPALITÉ A ACHETÉ DES MASQUES POUR LES HABITANTS

Dès l'annonce du Gouvernement concernant le port de masques grand public, la municipalité a pris les devants en commandant un premier stock de masques lavables auprès des Tissages de Charlieu, puis a complété avec une seconde commande chez Deveaux afin que chaque Riorgeois puisse bénéficier d'au moins un exemplaire.

Les masques sont en cours de distribution.

Ils ont été mis sous pli par les élus, des agents municipaux et des Riorgeois volontaires. Ils sont accompagnés d'un mode d'emploi. Deux exemplaires sont envoyés à chaque foyer.

Des masques supplémentaires pourront être distribués aux foyers comportant plus de deux personnes. Les modalités vous seront précisées le moment venu.

À cela s'ajoutera la dotation de masques prévue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont nous ne connaissons pas encore le mode de diffusion à l'heure où nous écrivons ces lignes.



RÉOUVERTURE DES ÉCOLES : LES MODALITÉS

Article mis à jour le 7 mai

Afin d'assurer l'accueil des élèves dans les meilleures conditions de sécurité possibles, la municipalité fait le choix, en concertation avec l'Education nationale, de ne rouvrir les écoles que pour trois niveaux :

- grande section de maternelle
- CP
- CM2.
- Classe ULIS (école du Pontet)

La rentrée se fera le jeudi 14 mai. Les directives de l'Education nationale ayant été données tardivement, ces trois jours supplémentaires permettront d'organiser la reprise dans les meilleures conditions et de travailler en collaboration avec les équipes enseignantes.

Les parents concernés seront contactés pour qu'ils puissent confirmer la présence de leurs enfants. Les frères et sœurs, scolarisés dans un autre niveau pourront être accueillis si nécessaire.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil de garderie et la restauration scolaire sont organisées, prioritairement pour les enfants dont les deux parents travaillent, et à ceux du personnel prioritaire à la gestion de crise.

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

Les enfants seront au plus en groupe de 15 élèves en élémentaire, et 10 en maternelle. Ces effectifs peuvent être revus à la baisse suivant la configuration des classes de chaque école.

Les locaux seront entièrement désinfectés quotidiennement (sols, surfaces, poignées de portes, matériel, etc...), avec un désinfectant virucide conforme à la norme EN14476.

Une évaluation de ce dispositif, élaboré en concertation avec l'Education nationale, sera réalisée début juin.

Plus d'info sur www.riorges.fr

en bref...

>> DONS DE MASQUES

AU PERSONNEL SOIGNANT

Au début de l'épisode sanitaire, une part très importante du stock de masques chirurgicaux dont disposait la commune avait été naturellement transmise à l'EHPAD Quiétude, qui est géré par le CCAS de la Ville de Riorges, complétée par une seconde dotation pour un total d'environ 1 300 masques tous types confondus.

La solidarité avec les soignants s'est faite plus largement avec d'autres dons :

- 600 masques à l'hôpital
- 580 masques à la CPTS « Roanne Défi Santé » (communauté professionnelle territoriale de santé). La CPTS se charge de redistribuer les masques aux professionnels de santé, aux EHPAD ainsi qu'au dispensaire qui accueille les personnes suspectes d'une infection par le Covid, en fonction de leurs besoins.
- 100 masques au service soins et rééducation de Bonvert
- 60 masques au laboratoire Bouvier,
- 340 masques répartis à 3 cabinets d'infirmier(els).

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Si les conditions sanitaires le permettent, le nouveau conseil municipal, élu le 15 mars dernier, pourra être installé le samedi 30 mai, à 9h. La séance initialement prévue le 21 mars avait en effet dû être reportée. Afin de garantir des distances de sécurité entre les personnes, elle se tiendrait dans la salle du Grand Marais. La séance ne pourrait pas être ouverte au public mais serait retransmise en vidéo sur notre site Internet : www.riorges.fr

À CIEL OUVERT : UNE OUVERTURE DÉCALÉE DANS L'ÉTÉ

Le parcours d'art actuel À Ciel Ouvert est organisé en été les années paires, sur les bords du Renaison et sur la plaine de la Rivoire. Un décalage de l'ouverture prévue initialement le 6 juin est à l'étude pour cet événement se déroulant en plein air et ne rassemblant pas simultanément un public nombreux.



en bref...

>> COLLECTE DE SANG MAINTENUE LE 19 MAI

Une collecte de sang est organisée le 19 mai, à la salle du Grand Marais, afin de répondre aux besoins des services de santé. Elle sera organisée en tenant compte des mesures d'hygiène nécessaires.

Mardi 19 mai, de 16h à 19h,
salle du Grand Marais.
Contact : 06 08 25 15 95

>> ANNULATION DES ÉVÈNEMENTS JUSQU'À MI-JUILLET

Les événements municipaux et associatifs prévus sont annulés jusqu'à mi-juillet. Cela concerne notamment la Fête des fleurs, les feux de la Saint-Jean et la Fête nationale.

>> LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS : LES CONCERTS DÉCALÉS À L'AUTOMNE

- Le concert de Babylon Circus prévu le 7 avril est reporté au 13 octobre.
- Le concert de Bandit Bandit + Sueür prévu le 28 avril est reporté au 15 septembre.
- Le concert d'Oxmo Puccino prévu le 26 mai fait pour l'heure l'objet d'une étude de report.



**Véronique
Mouiller**
adjointe à l'action
culturelle

*« Échanger autour des œuvres,
se promener dans un espace
naturel, des actes simples
mais essentiels »*

*Maintenir la biennale, c'est soutenir
la culture, qui paye un lourd tribut dans
cette crise sanitaire, et permettre à chacun
de s'évader d'un quotidien rendu difficile
(ou plus difficile encore) par
le confinement.*

RIORGEOIS, CONFINÉS MAIS SOLIDAIRES !

Le confinement a fait naître de nombreuses initiatives et a révélé de beaux élans de solidarité et de créativité. Voici quelques exemples !

DES APPLAUDISSEMENTS À 20H

Les Riorgeois ont témoigné de leur soutien avec le personnel soignant chaque soir à 20h. Dans différents quartiers, des applaudissements ou des instruments de musique ont retenti. Ces témoignages ont atteint leur but puisqu'un agent de l'EHPAD Quiétude a contacté la mairie pour remercier les Riorgeois, en précisant que ces démonstrations faisaient chaud au cœur.

UNE RIORGEOISE FABRIQUE DES MASQUES

Elle ne connaissait rien en couture. Pourtant, Virginie*, Riorgeoise, a décidé de se lancer dans la confection de masques. Depuis la mi-mars, Virginie* passe 8 à 10 heures par jour sur ses machines. Autour d'elle, les gens se mobilisent. Ses voisins, Gilbert et Annie, lui donnent un coup de main en préparant des rubans. Une dame lui a donné un carton de tissus. Les paniers de matériel voyagent avec une corde entre les appartements...

Avec mon amie Jacqueline, qui est à Roanne, nous avons compté que nous avons déjà réalisé 2 000 masques.

Je les remets aux policiers municipaux de Riorges.

On en donne autour de nous, j'en ai mis dans le hall de mon immeuble pour les voisins.

Les masques remis aux policiers municipaux ont été distribués à l'EHPAD Quiétude et mis à disposition des agents et visiteurs en mairie de Riorges.



DES LETTRES ET DES DESSINS POUR QUIÉTUDE

Sur une idée du service Animation de la résidence Quiétude, un appel à courrier avait été lancé. Les Riorgeois, et même des personnes d'autres communes, ont témoigné de leur solidarité avec le personnel et les résidents en envoyant par dizaines des dessins, des poèmes, des cartes, des origamis... La résidence Quiétude a aussi reçu des masques fabriqués par des couturières, des chocolats, des fleurs...

*Ce prénom a été modifié à la demande de l'intéressée.

TÉMOIGNEZ DE VOTRE CONFINEMENT

Nous avons tous conscience de vivre des moments forts, qui resteront longtemps dans les mémoires.

Aussi, les archives municipales souhaitent pouvoir documenter ces semaines de confinement à Riorges afin de constituer une mémoire collective.

Vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos témoignages sous toutes formes possibles : dessins, journaux de confinement, vidéos, enregistrements audio, photographies, documents, échanges épistolaires... Les sujets qui peuvent être évoqués sont vastes : télétravail, déplacements, vie à la maison... Chaque Riorgeois a la légitimité de témoigner de son vécu !

→ Merci de faire parvenir votre contribution via le formulaire mis en ligne sur www.riorges.fr ou par courrier :

Mairie de Riorges – services Archives. 411 rue Pasteur 42153 Riorges.

Plus d'informations : 04 77 23 62 77



MARCHÉ DU MERCREDI MATIN À RIORGES CENTRE

Jean-Luc Chervin, Maire de Riorges, a souhaité que le marché de Riorges centre soit maintenu, et ce, afin de permettre aux Riorgéois qui vivent dans le centre de faire leurs achats de première nécessité, mais aussi pour soutenir les producteurs locaux.

Une vigilance stricte est apportée au respect des mesures d'hygiène, par les exposants comme par les clients. Un barriérage est mis en place afin de définir un sens de circulation, empêchant les personnes de se croiser. Les deux policiers municipaux sont présents chaque mercredi matin afin de veiller à la bonne tenue du marché : respect des distances de sécurité entre les personnes, sens de circulation...

Ces mesures sanitaires seront maintenues aussi longtemps que le nécessitera la situation.

→ **Les produits proposés :**

fruits, légumes, viandes et charcuterie, fromages, crêpes...

Marché, chaque mercredi matin, place de la République à Riorges centre



**Isabelle
Berthelot**

conseillère
municipale déléguée
aux commerces
et à l'artisanat

« Ce marché est important pour les habitants du quartier »

Nous nous sommes mobilisés pour que le marché puisse se tenir pendant le confinement, il était très attendu des Riorgéois. Je tiens à saluer le travail réalisé par les policiers municipaux pour qu'il puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

LES ENTREPRISES ET COMMERCE MOBILISÉS

Les entreprises et commerces sont restés mobilisés pour répondre aux attentes des Riorgéois. Par exemple, les boulangers ont adapté leur fonctionnement en s'équipant de protections (masques, plexiglas) et en régulant le nombre de personnes dans les boutiques. Notons aussi la forte implication des employés de la grande distribution.

Le drive local « Tout d'ici » a continué de fonctionner, en proposant même un service de livraison. Le Bistro de Beaulieu a imaginé des menus en vente à emporter.

L'entreprise Burnichon, spécialisée dans les solutions d'hygiène pour les professionnels, s'est organisée en cette période de crise sanitaire pour livrer les médecins, les hôpitaux, les EHPAD

ou encore les acteurs de l'industrie agro-alimentaire en gants, blouses et tous autres produits liés à l'hygiène.

Ce sont quelques exemples parmi tant d'autres : bravo à tous les commerces et entreprises qui sont restés mobilisés pendant le confinement !

L'EHPAD QUIÉTUDE : UNE FORTE MOBILISATION DU PERSONNEL

Le 6 mars dernier, le « plan bleu » a été déclenché à l'EHPAD Quiétude, renforçant considérablement les mesures sanitaires.



Martine Schmück
première adjointe
à l'action sociale

« La résidence Quiétude tient le cap d'une belle organisation »

À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun cas de COVID-19 n'a été recensé parmi les résidents, comme parmi le personnel soignant. Dans cette situation exceptionnelle, la résidence Quiétude tient le cap d'une belle organisation. Je garde des contacts quotidiens avec l'équipe pour suivre l'évolution de la situation.

Le 12 mars, plus aucun visiteur, ni bénévole, ne pouvait accéder à la résidence. Le plan bleu a été activé : il s'agit du plan obligatoire et élaboré sous la responsabilité du directeur, et qui doit détailler les modalités d'organisation et les mesures à déployer dans l'établissement en cas de crise sanitaire ou climatique. Son principal but est d'anticiper les risques, de protéger les résidents et le personnel. Une cellule de crise sanitaire, composée du directeur, de la cadre de santé et du médecin coordonnateur, se réunit chaque lundi, avec les représentants des différents pôles. Il s'agit là de suivre la bonne exécution des directives réglementaires. Les protocoles sont en effet bien plus

lourds qu'à l'habitude. Si les résidents sont restés confinés dans leurs chambres dans un premier temps, ils ont pu peu à peu commencer à se retrouver dans les espaces communs, en respectant la distanciation sociale.

LE PERSONNEL MOBILISÉ ET CONCENTRÉ

Les procédures appliquées par le personnel ont été renforcées et il a à disposition tous les équipements de protection nécessaires : masques, gants, blouses, visières, gel hydro alcoolique ... Les temps de travail du médecin coordonnateur et de la psychologue ont été augmentés, afin de mieux répondre aux besoins des résidents. Par ailleurs,

plusieurs agents de la Ville de Riorges se sont spontanément portés volontaires pour renforcer le personnel et interviennent actuellement à l'EHPAD.

LES LIENS AVEC LES FAMILLES MAINTENUS AUTANT QUE POSSIBLE

Malgré la situation, la relation avec les familles a été maintenue de toutes les façons possibles, notamment grâce à des appels vidéo, organisés par le service d'animation. Depuis la fin du mois d'avril, dès que le Gouvernement en a donné la possibilité, des visites ont été rendues possibles pour les familles, dans les conditions sanitaires les plus strictes.

Du 10 février au 24 avril

FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE

Sofia SOUALHI née le 10 février

Isaac CHEVALIER GRIOT né le 11 février

Nolan JONNET né le 13 février

Rose GONARD née le 24 février

Julian ROYER né le 25 février

Shoti DAVOYAN né le 06 mars

Chloé MARTIN née le 18 mars

Eren PATY né le 20 mars

Jaymie TISSIER né le 3 avril

Noè GUALDI GRANDJEAN né le 7 avril

CONDOLÉANCES AUX PROCHES DE

Erratum magazine précédent :

Denise VARENNE veuve BARNAY, 92 ans (15 décembre, et non le 11 décembre)

Jean GOUTTEBARON, 83 ans (28 janvier)

Maurice THUINET, 80 ans (30 janvier)

Jean GRISARD, 63 ans (6 février)

Daniel MERCIER, 77 ans (8 février)

Lucien LAFOND, 96 ans (10 février)

Suzanne BELOUS veuve GENETTE, 93 ans (13 février)

Bernard RAMSEYER, 88 ans (15 février)

Suzanne RAGON épouse DURANTET, 82 ans (18 février)

Serge BARRET, 83 ans (20 février)

Elyane MATHIEU épouse DUBOCS, 94 ans (2 mars)

Suzette CHASSEPOT veuve DUCHET, 97 ans (5 mars)

Jocelyne MONCORGER (MAGNET), 60 ans (8 mars)

Barbara SOLER veuve GARCIA, 99 ans (8 mars)

Jean ELLIA, 89 ans (11 mars)

Gérard DEFFOND, 76 ans (3 mars)

Chrystelle DÉMOLIS, 32 ans (12 mars)

René PAILLASSON, 87 ans (14 mars)

Georges MALLET, 89 ans (31 mars)

Georges THÉVENET, 74 ans (23 mars)

Jean Pierre AVENEL, 65 ans (24 mars)

Yvette DÉCHELETTE veuve DUCOMMUN, 88 ans (25 mars)

Maria PEYRAUD veuve PICHOT, 100 ans (29 mars)

Marie Louise FEUGÈRE veuve BARGE, 96 ans (3 avril)

Alice CHARRET veuve MIGNARD, 92 ans (4 avril)

Marie MARCOUX veuve VIGNAND, 99 ans (4 avril)

Marie GIRARDET veuve CHÊNE, 80 ans (7 avril)

Armand VALLET, 88 ans (9 avril)

ANDREW MATTINGLEY NOUS A QUITTÉS



Victime du Coronavirus, Andrew Mattingley, ami anglais de notre ville jumelle Elland, nous a quittés, laissant sa famille et ses amis désemparés devant la rapidité de sa disparition.

Professeur d'Anglais, avant d'intégrer le « Elland Riorges Association », il avait organisé de nombreuses rencontres entre son collègue et un collège de Besançon.

Ses filles, Julie et Katy avaient participé aux échanges scolaires avec le collège de Riorges. C'est naturellement, qu'à la retraite, il avait adhéré au « Elland Riorges Association » puis en était devenu le Président prenant ainsi la suite de Thomas Wood.

Avec lui, les échanges scolaires entre la Brooksbank School à Elland et le collège de Riorges ont été maintenus durant vingt-trois ans.

Andrew, par son dynamisme, a su maintenir un esprit européen au sein de son association, et a continué à organiser les rencontres avec le Comité de jumelage de Riorges.

Ayant arrêté ses activités de Président du « Elland Riorges Association », il en était devenu le Vice-Président, aidant ainsi Paul Cleary, son successeur à assumer sa fonction.

Depuis un an, suite à l'arrêt de Paul Cleary, il avait repris des responsabilités plus actives, avec un groupe d'adhérents, avec qui ils se répartissaient la charge du Jumelage.

Pour son action, tout au long de ces années, il avait été nommé Citoyen d'Honneur de la Ville de Riorges en 2008, une reconnaissance dont il était très fier.

Toutes les personnes qui ont eu le plaisir de le côtoyer ont découvert un homme chaleureux, discret, mais aussi plein d'humour.

La municipalité, associée au Comité de Jumelage, présentent leurs très sincères condoléances à la famille.

RESTEZ INFORMÉS

L'ensemble des informations dont nous disposons sont en ligne, sur le site internet : www.riorges.fr et relayées sur **notre page facebook**.

Les citoyens qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la **newsletter « Alerte »** mise en place par la collectivité, et qui permet d'informer régulièrement les habitants de l'évolution de la situation.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES REPRISE DU SERVICE NORMAL

Roannais Agglomération a annoncé la reprise du service de collecte des ordures ménagères, dans des conditions normales, **depuis le 27 avril**.

Les déchetteries restent fermées **jusqu'au 11 mai**, leur réouverture se fera selon des modalités adaptées.

→ **Pour tout renseignement complémentaire, contactez Roannais Agglomération grâce à son n° vert 0 800 17 34 50**

UN NUMÉRO VERT POUR UTILISER LES SERVICES EN LIGNE : 01 70 772 372

En cette période de confinement, un grand nombre de démarches doivent être réalisées en ligne, ce qui n'est pas toujours facile pour les personnes qui n'en ont pas l'habitude. C'est pourquoi un numéro vert vous permet d'entrer en contact avec une personne qui vous guidera par téléphone, pour vous aider à réaliser les démarches souhaitées.

→ **Solidarité numérique : 01 70 772 372**

VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCE ? APPELEZ LE 3919

Victime ou témoin de violences conjugales : il est essentiel d'en parler et de ne pas rester dans l'isolement. Plusieurs dispositifs existent ou ont été renforcés pendant la période de confinement. La ligne d'écoute **3919**, anonyme et gratuite, reste active.

En cas d'urgence, appelez le **17** ou envoyez un texto au **114**. Ce service destiné aux personnes sourdes et malentendantes est désormais ouvert aux victimes de violences.

La plate-forme **arretonslesviolences.gouv.fr** permet de signaler les violences en ligne et d'échanger avec des policières ou policiers formés.

Enfin, un système d'alerte a été créé auprès des pharmacies pour que celles-ci puissent prévenir les forces de l'ordre si une victime se présente à leur comptoir.

Pour protéger les enfants : le numéro destiné à la protection de l'enfance, le **119**, reste lui aussi actif.

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES

Afin de conserver le lien avec les personnes isolées, la Ville de Riorges a mis en place un plan de solidarité, qui passe notamment par des appels téléphoniques, aux personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, ainsi qu'à toute personne isolée qui présenterait des risques de vulnérabilité accrue au virus : personnes souffrant de problèmes respiratoires, etc. Ces appels seront poursuivis aussi longtemps que l'exigera la situation.

→ **Il est possible de s'inscrire depuis www.riorges.fr ou par téléphone au 04 77 23 62 62. Vous avez aussi la possibilité d'inscrire un proche.**

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Accueil : 04 77 23 62 62
mairie@riorges.fr

Prendre contact avec un élu

04 77 23 62 65

Urgences

Urgences SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18
Numéro d'appel d'urgence gratuit depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31
Service des déchets ménagers
Roannais Agglomération (numéro vert) : 0 800 17 34 50
Urgence dépannage électricité (n° Azur) : 0 810 333 142
GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33
STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27
Pôle Emploi : 39 49

**MERCI À VOUS TOUS,
PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES,
QUI VOUS MOBILISEZ DANS LA LUTTE
CONTRE LE COVID-19**



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou
éternuer dans son
coude ou dans un
mouchoir**



**Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter**



**Saluer sans
se serrer la
main, éviter les
embrassades**

Vous avez de questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(Appel gratuit)

Riorges
LA VILLE NATURE